

PROJET DE RENOUVELLEMENT du parc éolien de Murat

CONCERTATION PUBLIQUE PRÉALABLE DU 27 AOÛT AU 24 SEPTEMBRE 2021

..... **VENEZ VOUS INFORMER ET DONNER VOTRE AVIS**
SUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DU PARC ÉOLIEN DE MURAT

Organisée à l'initiative d'ERG Développement France, cette concertation préalable est l'occasion d'exprimer son avis et de faire part de son intérêt pour le renouvellement du parc éolien de Murat en fonctionnement sur le territoire.

Tout le long de la période participative, un dossier de concertation sera disponible pour consultation en mairie et également téléchargeable sur le site Internet du projet
<https://parc-eolien-de-murat.info>

**VOS AVIS, SUGGESTIONS, QUESTIONS
POURRONT ÊTRE DÉPOSÉS À PARTIR
DU 10 SEPTEMBRE ET JUSQU'AU 24 SEPTEMBRE 2021 INCLUS :**



- Sur le formulaire d'expression mis en ligne
sur le site Internet du projet :
<https://parc-eolien-de-murat.info>



- Dans le recueil d'avis disponible à la **mairie de Murat-sur-Vèbre** aux heures d'ouverture :
Le Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Du Mardi au Jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h00



- **Par courrier à :**
Courant Porteur BP 70131 – 75863 Paris 18 – PPDC

Tous vos avis seront recueillis et traités par la société Courant Porteur, spécialisée dans les démarches de concertation chargée de faire un bilan fidèle de la participation à cette concertation. **Ce bilan sera rendu public et la société ERG Développement France présentera les dispositions mises en place pour tenir compte des contributions.**